

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES NOGENT-SUR-MARNE

0001 RUE JEAN SOULES  
94130 NOGENT SUR MARNE

Service instructeur : Interlocuteur Fiscal Unique

Affaire suivie par : MME MENANT CATHERINE  
Tél : 0149742148

Jours et horaires de réception :  
RECEPTION AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS.  
DU LUNDI AU VENDREDI 9H00-12H00 ET 13H00-16H00

Objet : Avis de dégrèvement de Cotisation  
Foncière des Entreprises (1) (2)

MME REVELLAT EVELYNE  
Pour SARL KHEPRI FINANCE

129 BD PASTEUR  
94360 BRY SUR MARNE

Etablissement :

N° SIRET : 49883793900012

SARL KHEPRI FINANCE

129 BD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Comptable compétent : SIE NOGENT-SUR-MARNE

Date de la demande : 20/11/2013

Année et N° d'imposition : 2013 2

Référence rôle : 498837939 00012 92 2013

N° d'affaire : 085113007117

N° Certificat collectif : 13047C00415CZT

Date de la décision : Admission totale au 21/11/2013

Intérêts moratoires : Non

Montants	Droits	Pénalités
Montant dégrévé (en euros)	664	0

Madame, Monsieur,

Il vous a été accordé un dégrèvement de 664 euros.

Si vous avez déjà payé l'impôt dont il s'agit et si vous n'êtes redevable d'aucune somme auprès du Trésor Public, la somme allouée en dégrèvement vous sera remboursée (3). Il est donc inutile d'effectuer une démarche auprès du comptable compétent avant qu'il ne vous informe des modalités de remboursement dont vous pouvez bénéficier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

Le Directeur, et par délégation

  
Catherine MENANT  
Contrôleuse Principale  
des Finances Publiques

(1) - Document produit par un traitement informatique soumis au droit d'accès prévu par la loi 78-17 du 6 janvier 1978.

(2) - Cet avis doit être revêtu du cachet du service expéditeur et de la signature de l'agent ayant délivré le présent document.

(3) - L'article 1965-L du code général des impôts prévoit que les sommes inférieures à 8 euros ne sont pas restituées.